



CONCEVOIR UN PAYSAGE COPRODUIT AVEC LES HABITANTS LE RÔLE DE LA CONCERTATION ET LES DÉMARCHES INCLUSIVES DANS LA CRÉATION D'ESPACES PARTAGÉS.

LA CONCERTATION AVEC
LES HABITANTS, FACTEUR
DE PÉRENNISATION DES
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS.

NOUVEAU
MODULE

DATES DE LA FORMATION

> 29 et 30 juin 2022

PRIX DE LA FORMATION

> 470 € net [pour les deux jours]

Forfait global*

> 584 € net [pour les deux jours]

*Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35
formation@domaine-chaumont.fr

L'implication des habitants est reconnue aujourd'hui comme un facteur de pérennisation des aménagements paysagers qui deviennent ainsi partagés. Elle induit dans la conception des aménagements, un nouveau métier, celui de médiateur social. Les démarches de concertations doivent aboutir à des espaces plus adaptés aux besoins des habitants, à la capacité de créer des équipements aux coûts de fonctionnement comme d'investissements maîtrisés, appropriables par ses usagers tout en évitant les écueils d'une privatisation, même collective, d'espaces publics qui doivent rester ouvert à tous.

Quels sont les rôles, les compétences requises et les responsabilités des différents acteurs des aménagements concertés ? Quelles sont les pratiques d'animation de concertation ? Comment en éviter les écueils ?

À l'issue de cette formation, vous saurez....

- > Concevoir le cadre d'une concertation, le rôle de chacun des acteurs, décideurs, techniciens, habitants.
- > Définir les concepts de concertation, coproduction, consultation, espace partagé.
- > Appréhender les techniques d'animation de concertation.
- > Présenter les étapes clefs d'un projet d'aménagement concerté et concevoir un plan d'animation.

INTERVENANTS

Éric PREDINE

Agronome chez Scop SaluTerre (bureau d'études paysages multifonctionnels et partagés).

Franck DAVID

Paysagiste, permaculteur, chez Scop SaluTerre (bureau d'études paysages multifonctionnels et partagés).



CONCEVOIR UN PAYSAGE COPRODUIT AVEC LES HABITANTS LE RÔLE DE LA CONCERTATION ET LES DÉMARCHES INCLUSIVES DANS LA CRÉATION D'ESPACES PARTAGÉS

PROGRAMME DE LA FORMATION

29 JUIN

Éric PREDINE ET Franck DAVID

MATIN

- > Accueil et expressions des attentes des participants.
- > Émergence des représentations positives et négatives des participants sur la concertation.
- > Présentation de projets concertés.
- > Débats, appropriation du concept et de ses limites.
- > Synthèse autour de la sémantique : information, consultation, concertation, coproduction.
- > Film.

APRÈS-MIDI

- > Présentation de la démarche méthodologique et de ses étapes clefs.
- > Le rôle des différents acteurs entre habitants, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.
- > Focale sur les méthodes inclusives des habitants vulnérables, peu mobilisés sur l'espace public.
- > Présentation d'études de cas.

30 JUIN

Éric PREDINE ET Franck DAVID

MATIN

- > Initiation aux techniques de concertation avec les habitants : la pédagogie des projets participatifs.
- > Exercice, en petits groupes, autour de la conception d'un plan d'animation, d'un temps fort de concertation.

APRÈS-MIDI

- > Mise en situation pratique de l'exercice du matin sur des séquences qui auront été sélectionnées par les intervenants.

Bilan, synthèse et évaluation de la formation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Élus décisionnaires, responsables et agents d'espaces publics, structures associatives dans les secteurs jardins, éducation à l'environnement, animation culturelle autour de la botanique, paysagistes et urbanistes.

